



RÈGLEMENT DU CONCOURS CHORÉGRAPHIQUE 2024

“MON RÈV DANSÉ”

Prix Marie-Marthe Bazaline
par la **Compagnie Artmayage**

“ Toi qui dances devant ton miroir, dans la rue, en salle... amateur.e, confirmé.e ou professionnel.e, en solo ou à plusieurs. Toi qui rêves en secret de présenter un jour un projet chorégraphique, un extrait de ta danse, de partager ta folie, tes talents connus ou cachés, ancrés dans la tradition, ouverts sur le contemporain. C’est maintenant !

Sens-toi libre de postuler au concours Mon Rèv Dansé.”

Présentation du concours

Après 10 ans d’existence de “Danse Ton Quartier”, la restitution des projets chorégraphiques se fait festival!

Le souhait de partager ce projet dansé dans l’espace public des quartiers et dans les espaces plus institutionnels se pérennise et fait naître l’envie de créer un concours chorégraphique.

Partant du constat que les artistes en herbe, jeunes ou moins jeunes de La Réunion peuvent être très talentueux mais disposent de peu d’occasions de visibilité pour se donner la chance de démarrer un jour, il est apparu nécessaire de créer un concours chorégraphique. L’idée est de leur offrir un cadre et accompagnement pour réaliser leur rêve dansé devant un plus large public et devant un jury local & international.

C’est alors pour eux.elles, l’occasion de questionner leur contenu, leur processus de création. Ils seront accompagnés par Taoufiq Izzediou, chorégraphe et directeur du festival On marche de Marrakech pour peaufiner leur projet en amont du concours chorégraphique.

**Le concours chorégraphique est programmé
sur l'événement "Artmayage Dance Festival" et aura lieu
le samedi 31 août 2024 à la Cité des Arts,
23 Rue Léopold Rambaud, Saint-Denis 97490, La Réunion.**

ARTICLE 1 – CRITÈRES

Pour toute personne, qu'importe son âge et son expérience de la scène, souhaitant réaliser leur rêve de présenter une pièce ou un extrait chorégraphique toutes formes bienvenues.

Ouvert à toute personne habitant à La Réunion depuis au moins 7 ans, constituée ou pas en compagnie de danse.

Critères de sélection pour le concours :

- 5 artistes max sur scène (solo, duo, trio, quatuor, quintet)
- Travail de 10-20 min maximum
- Conditions techniques légères le jour du concours

ARTICLE 2 - PRIX DU CONCOURS

- Résidences dans 3 lieux partenaires (avec apport en hébergement, training du danseur)
- Accompagnement artistique et administratif
- Diffusion au Artmayage Dance Festival (N+1) et dans le réseau partenaire de la compagnie Artmayage.

ARTICLE 3 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

La participation au concours est gratuite.

Envoyer une lettre de motivation, un CV, biographie (Quel est votre rêve dansé, votre envie de participer à ce concours, vos motivations) + lien vidéo de 3 min - 10 min max de présentation du projet à l'adresse mail : concours.artmayage@gmail.com

Date limite d'envoi du dossier: 30 juin 2024- 23h59

Sélection: Le nombre de participant.e.s au concours est limité et se fait donc sur

sélection de dossier. Celle-ci aura lieu dès le 1er juillet 2024 et les réponses aux candidat.e.s retenu.e.s seront envoyées début août.

2

ARTICLE 5 - PRISES DE VUES ET DROITS À L'IMAGE

Demande de droits à l'image pour le concours : prises de vues et extraits vidéos seront tournés lors du concours. Ces images seront exploitées et utilisées par la compagnie Artmayage pour ses réseaux sociaux et contacts médias.

Contact et demande d'information :

concours.artmayage@gmail.com

